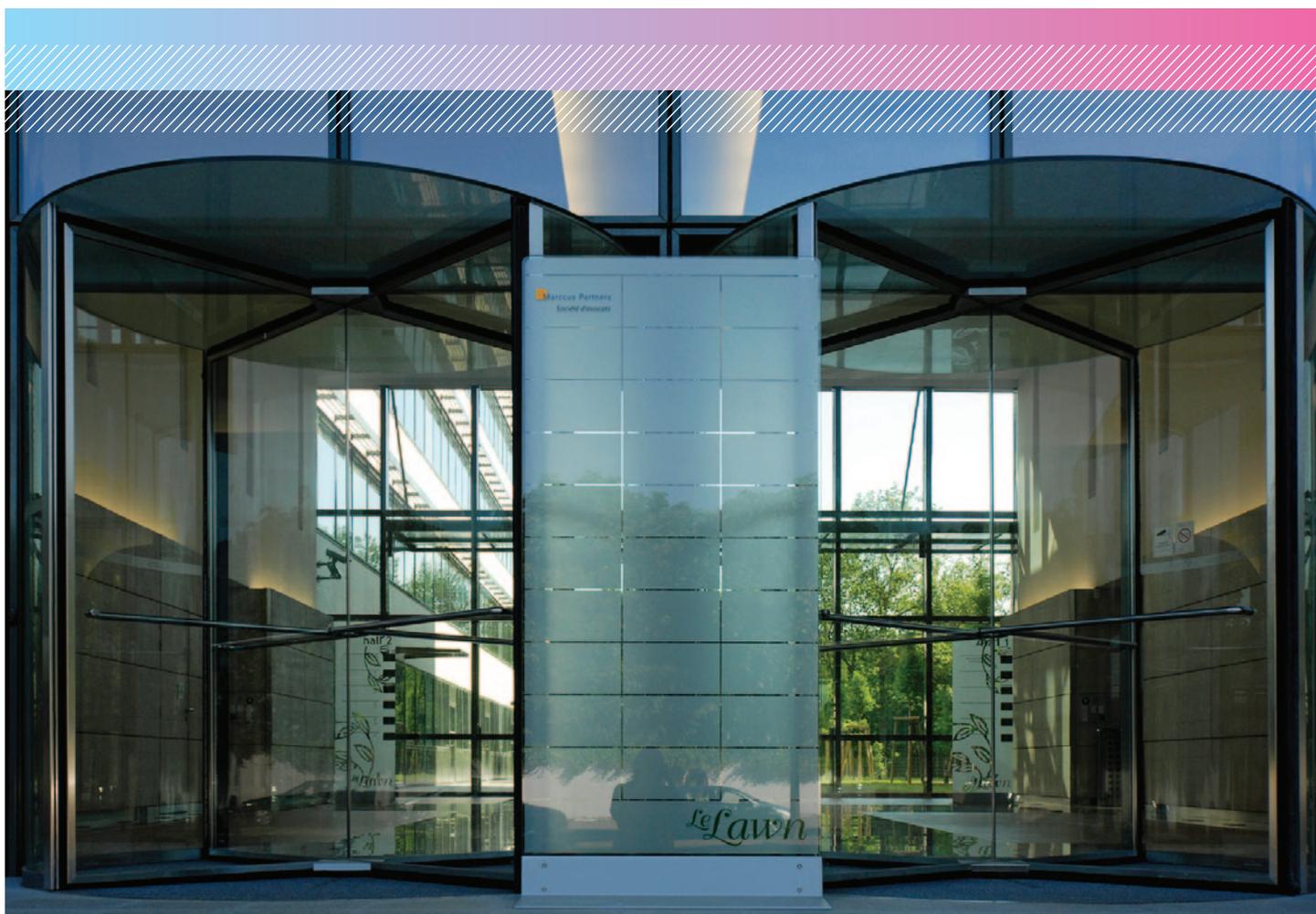


LES TRANSFERTS D'ÉTABLISSEMENTS DANS LE BAS-RHIN ET LA CUS EN 2012

100

JUIN 2013

↖ ↗ ↘ ↙ ↕ ↔ ↠ ↡ ↢ ↣ ↤ ↥ ↦ ↧ ↨ ↩ ↪ ↫ ↬ ↭ ↮ ↯ ↰ ↱ ↲ ↳ ↴ ↵ ↶ ↷ ↸ ↹ ↺ ↻ ↼ ↽ ↾ ↿ ♂ ♀ ÉCONOMIE



Les transferts d'établissements correspondent au transfert complet des moyens de production d'un établissement d'un lieu géographique à un autre. Ils témoignent de l'attractivité exercée par un territoire grâce aux opportunités d'installation qu'il offre (foncier, services...) sur le choix de localisation d'une entreprise. En 2012, le nombre de transferts a diminué dans le Bas-Rhin tandis que le déficit

structurel des échanges, observables depuis de nombreuses années, s'est de nouveau creusé. Le territoire de la communauté urbaine de Strasbourg, malgré ses initiatives d'accueil, reste pénalisé dans le jeu des transferts comme les autres métropoles mais joue un rôle primordial en matière de création d'activité.

Un nombre global de transferts en baisse

En 2012, près de 2 460 établissements se sont délocalisés dans le Bas-Rhin. Ce chiffre est en légère baisse par rapport à 2011 où 2 587 établissements avaient migré.

Le déficit des transferts s'est accentué en 2012 dans le Bas-Rhin

Cette baisse du nombre de transferts est principalement due à une baisse importante du nombre d'arrivées de nouveaux établissements dans le Bas-Rhin (-57 établissements). Cela a eu pour conséquence directe de creuser le déficit des transferts dans le Bas-Rhin.

Jusqu'en 2011, le déficit des transferts avait connu une baisse progressive, se stabilisant en 2010 autour d'un solde de -7. En 2012, le déficit des transferts s'élève à 42 établissements, niveau qu'il n'avait plus atteint depuis 2006.

De plus, si, en 2011, le déficit du solde d'établissement était compensé par un gain d'emploi, en 2012, l'emploi devient lui aussi déficitaire dans le jeu des transferts d'établissements avec une quarantaine d'emplois perdus.

Le Bas-Rhin est en déficit dans le jeu des transferts avec la majorité des régions françaises. Il perd notamment 22 établissements au profit de l'Ile-de-France, région pourtant structurellement déficitaire vis-à-vis des autres régions françaises.

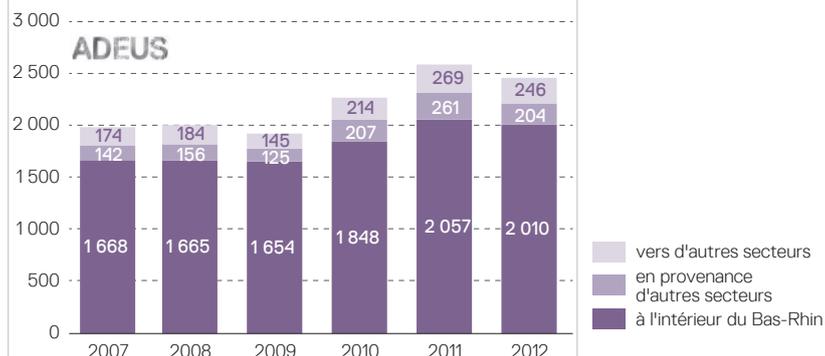
Le solde des transferts est déficitaire dans tous les secteurs sauf pour le commerce et les transports

Les secteurs les plus déficitaires sont l'industrie avec un solde de -20 établissements et le commerce avec un solde de -16 établissements en 2012.

Dans les secteurs du commerce et des transports, le solde est pratiquement nul.

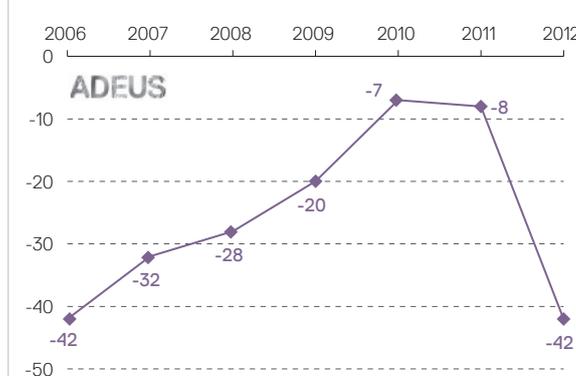
Au regard du solde des emplois, les secteurs sont plus différenciés : le commerce perd ainsi 66 emplois tandis que le transport en gagnerait 36.

ÉVOLUTION DES TRANSFERTS D'ÉTABLISSEMENTS DANS LE BAS-RHIN



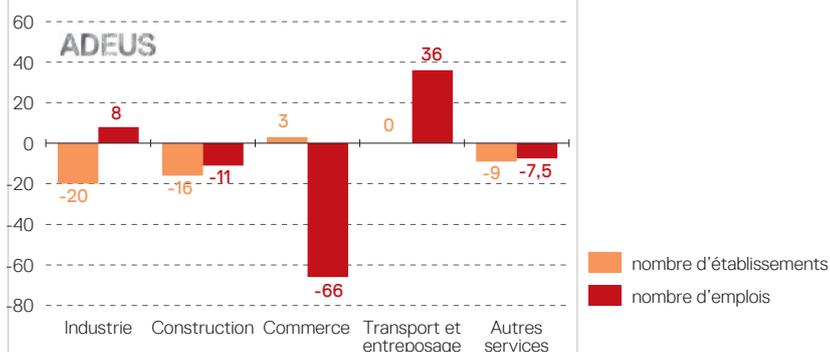
Source : INSEE, SIRENE 2012

SOLDE DES TRANSFERTS D'ÉTABLISSEMENTS AVEC LE BAS-RHIN



Source : INSEE, SIRENE 2012

SOLDE DES TRANSFERTS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ DANS LE BAS-RHIN EN 2012



Source : INSEE, SIRENE 2012

Des transferts qui restent principalement locaux

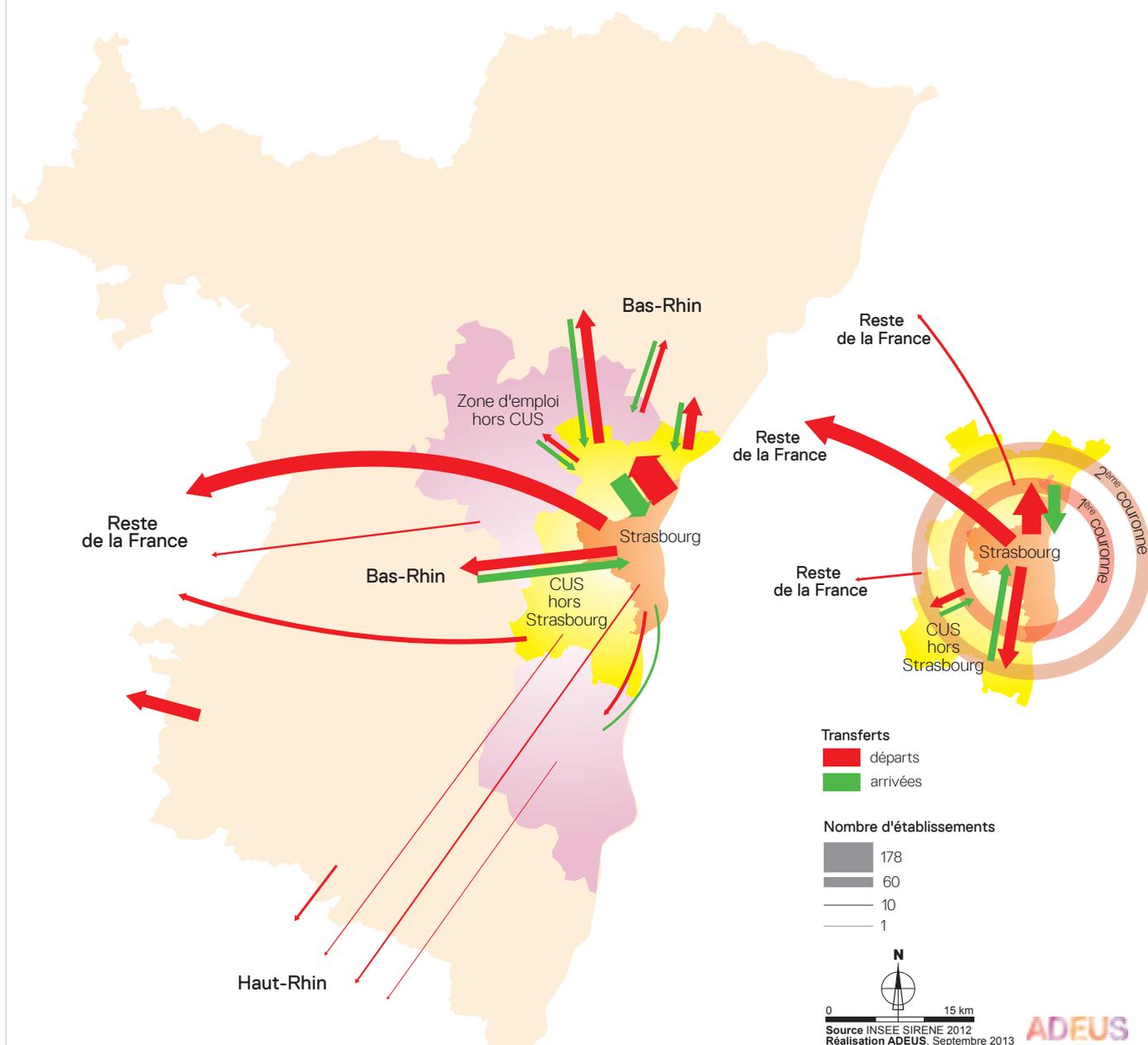
La plupart des transferts d'établissements se font de façon usuelle sur de courtes distances. C'est pourquoi les transferts internes au Bas-Rhin concernent 80 % des établissements ayant subi un transfert dans l'année. Au sein de la CUS, cela représente 66 % des établissements.

ENSEMBLE DES TRANSFERTS EN 2012 DANS LE BAS-RHIN

	Strasbourg	CUS	Bas-Rhin
A l'intérieur du secteur géographique	523 46 %	1 066 66 %	2 010 82 %
En provenance d'autres secteurs	256 22 %	244 15 %	204 8 %
Vers d'autres secteurs	363 32 %	312 19 %	246 10 %
Total	1142	1622	2460

Source : INSEE, SIRENE 2012

TRANSFERTS D'ÉTABLISSEMENTS ENTRE LES TERRITOIRES



Davantage d'échanges entre communes dans la CUS

Des transferts principalement locaux mais une augmentation des flux entre communes de la CUS

Entre 2011 et 2012, les transferts d'établissements de la CUS par localité restent majoritairement locaux avec toujours près de 66 % des établissements qui se meuvent à l'intérieur de la CUS. Les destinations ont d'ailleurs eu tendance à se resserrer : les échanges nationaux sont passés de 16 à 14 % entre 2011 et 2012 tandis que les échanges avec le reste du département passaient de 16 à 18 %.

Cependant, entre 2011 et 2012, on assiste à de vraies variations dans les échanges internes à la CUS avec une augmentation sensible du nombre d'échanges intercommunaux (de 368 mouvements d'établissements en 2011 à 429 en 2012), tandis qu'en parallèle le nombre d'échanges intracommunautaires diminuait subitement (723 en 2011 contre 637 en 2012).

Un déficit des transferts qui se creuse avec les autres territoires

En 2012, la CUS a perdu 68 établissements dans le jeu des transferts d'établissements. Elle n'avait plus atteint ce seuil depuis 2008. En effet, à partir de 2009, son solde s'était réduit à moins d'une cinquantaine d'établissements perdus.

Le déficit est principalement porté par Strasbourg, qui perd 107 établissements en 2012 dans le jeu des transferts, dont 65 au profit des autres communes de la CUS. Ce solde s'est nettement dégradé par rapport à 2011 où Strasbourg concédait 67 établissements au total, dont seulement 39 au profit du reste de la CUS.

Au contraire, les première et deuxième couronnes de la CUS restent attractives avec un taux d'attraction respectivement de 4,9 et de 1,3.

TRANSFERTS D'ÉTABLISSEMENTS DANS LA CUS EN 2012

	Etablissements	Répartition (en %)
Internes à la CUS	1 066	66 %
Intracommunautaires	637	39 %
Intercommunautaires mais intra-CUS	429	26 %
Intradépartementaux	294	18 %
De la CUS vers le Bas-Rhin	172	11 %
Du Bas-Rhin vers la CUS	122	8 %
Intrarégionaux	39	2 %
De la CUS vers le Haut-Rhin	16	1 %
Du Haut-Rhin vers la CUS	23	1 %
Entre la CUS et le reste de la France	223	14 %
De la CUS vers le reste de la France	124	8 %
Du reste de la France vers la CUS	99	6 %
Total des transferts	1 622	100 %

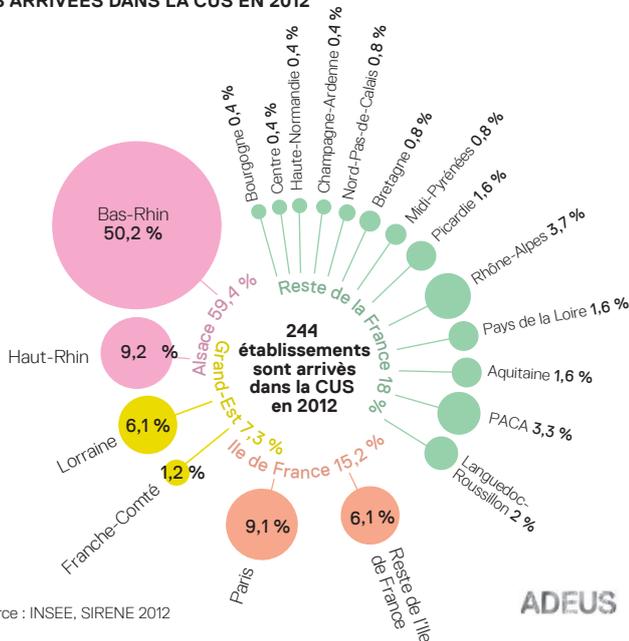
Source : INSEE, SIRENE 2012

SOLDE DES TRANSFERTS D'ÉTABLISSEMENTS EN 2012 (HORS TRANSFERTS INTERNES)

	Départs	Arrivées	Solde
Strasbourg	363	256	-107
CUS - 1ère couronne	153	184	31
CUS - 2ème couronne	154	162	8
CUS	312	244	-68
Bas-Rhin hors CUS	228	254	26
Bas-Rhin	246	204	-42

Source : INSEE, SIRENE 2012

LES ARRIVÉES DANS LA CUS EN 2012



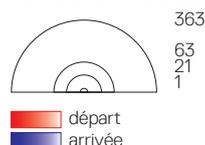
Source : INSEE, SIRENE 2012

ADEUS

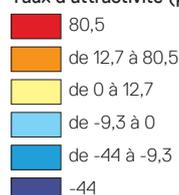
Un constat reste inchangé : la **prédominance de Schiltigheim** dans les communes attractives de la CUS. Chaque année, elle gagne aux dépens de Strasbourg une trentaine d'établissements et a l'un des plus forts taux d'attractivité de la CUS.

La question des conditions d'accueil des entreprises reste donc centrale dans le jeu des transferts. Les entreprises quittent les territoires centraux à forte pression foncière vers des territoires où la taille des parcelles, l'accessibilité, les prix et les services disponibles conviennent mieux à leur activité. La 1^{ère} couronne, avec sa proximité du centre et ses capacités d'accueil (ZA...), est ainsi très attractive dans les transferts locaux pour les entreprises.

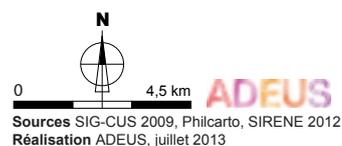
Nombre de transferts en 2012



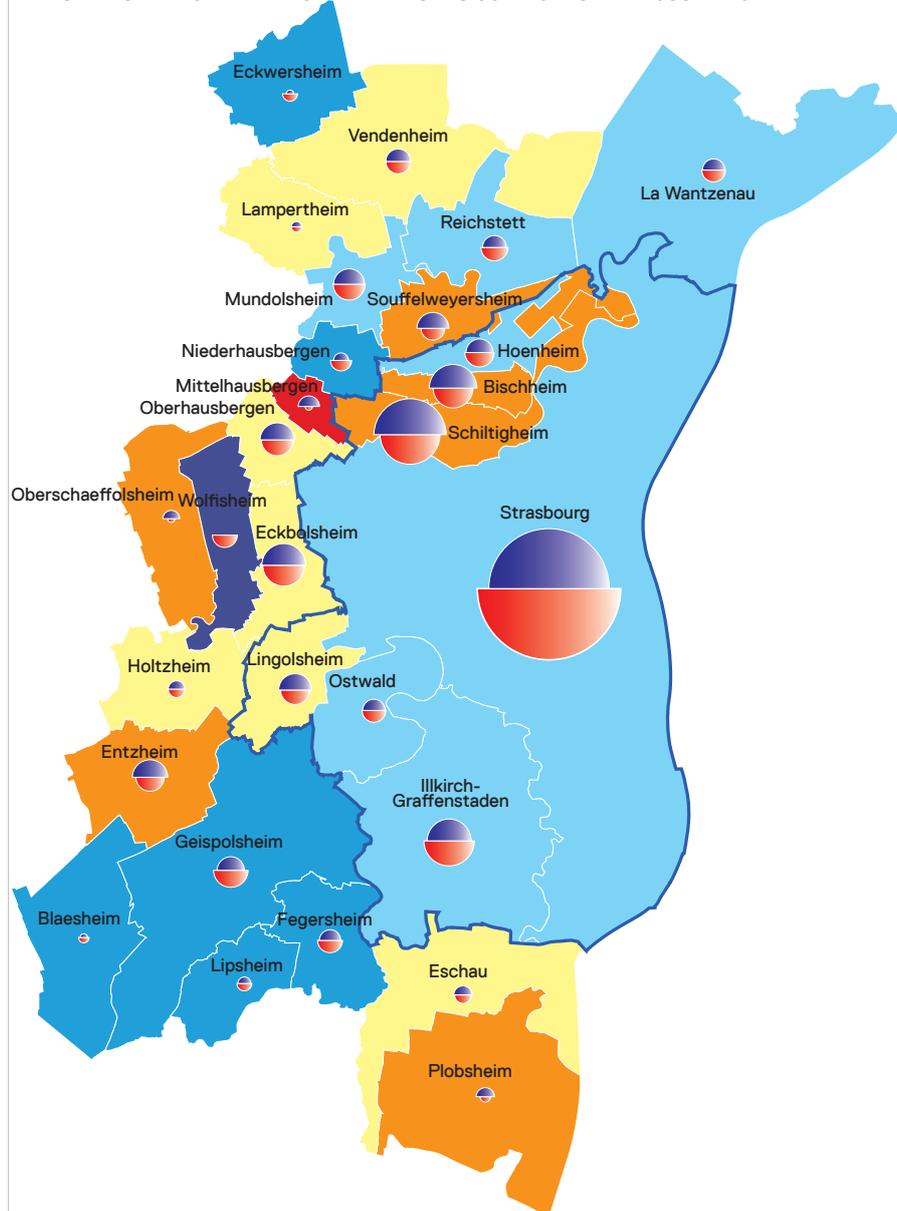
Taux d'attractivité (pour 1000)



Strasbourg + 1^{ère} couronne
limite communale



TRANSFERTS ET TAUX D'ATTRACTIVITÉ DANS LES COMMUNES DE LA CUS EN 2012



DÉTAIL DES ÉCHANGES ENTRE STRASBOURG ET LES AUTRES COMMUNES DE LA CUS EN 2012

	Communes de provenance/de destination																			Total transferts								
	Bischheim	Blaesheim	Eckbolsheim	Eckwersheim	Entzheim	Eschau	Fegersheim	Geispolsheim	Hoenheim	Holtzheim	Illkirch-Graffenstaden	La Wantzenau	Lampethheim	Lingolsheim	Lipsheim	Mittelhausbergen	Mundolsheim	Niederhausbergen	Oberhausbergen		Oberschaeffolsheim	Ostwald	Plobsheim	Reichstett	Schiltigheim	Souffelweyersheim	Vendenheim	Wolfisheim
Nombre d'établissements arrivés à Strasbourg	12	1	11	0	4	1	4	1	3	1	20	1	0	5	0	0	3	1	2	0	4	0	4	28	1	4	2	113
Nombre d'établissements ayant quitté Strasbourg	21	0	12	0	6	1	0	5	6	2	20	5	0	5	0	1	8	1	6	2	5	0	4	55	5	4	4	178
Solde des transferts	-9	1	-1	0	-2	0	4	-4	-3	-1	0	-4	0	0	-1	-5	0	-4	-2	-1	0	0	-27	-4	0	-2	-65	

Source : INSEE, SIRENE 2012

LES TRANSFERTS D'ÉTABLISSEMENTS DANS LE BAS-RHIN ET LA CUS EN 2012

Des transferts qui concernent très majoritairement des TPE

En 2012, 96 % des établissements concernés par des transferts dans la CUS ont moins de 10 salariés. Ces établissements ont un indice de mobilité supérieur à 1 (1,05 en 2012). Ils sont aussi les plus concernés par les échanges avec les territoires hors CUS qui représentent plus du tiers de leurs transferts, contre 16 % pour les établissements de plus de 10 salariés.

Cette dominante des petits établissements dans les transferts est un fait structurel des métropoles. Ces établissements sont très mobiles au sein de la CUS, où ils trouvent une offre de bureaux diversifiée qui leur permet de développer leur activité dans des conditions plus optimales.

Les entreprises de plus de 200 salariés se meuvent très peu en raison de l'impact de tels mouvements sur les salariés. On ne constate pas de mouvement de cette taille d'entreprise entre la CUS et le hors CUS. En 2012, on a pu observer deux mouvements de ce type d'entreprises au sein de la CUS. Tous deux concernaient des établissements relevant des activités de nettoyage industriel, ce qui n'impliquait pas de véritable transfert de salariés.

Les établissements du secteur de l'énergie ont tendance à se relocaliser hors CUS

Tous les grands secteurs d'activité sont déficitaires tant en nombre d'établissements qu'en nombre d'emploi sur le territoire de la CUS, dans le jeu des transferts. Seule la construction observe un bénéfice en matière d'emploi.

L'examen détaillé montre que ce sont les transferts d'établissements des secteurs de l'énergie, de l'éducation et de la construction qui présentent le déficit le plus important. Au contraire, l'industrie, l'immobilier et le commerce ont un solde relativement neutre.

Tous les secteurs ne bougent pas de la même façon. Les transferts locaux, internes à la CUS, représentent ainsi 78 % des mouvements d'établissements des transports, 75 % de ceux des activités immobilières ou encore 68 % de ceux des services aux entreprises. A l'inverse, dans les secteurs de l'énergie ou de l'industrie manufacturière, les transferts internes à la CUS ne représentent que, respectivement, 19 et 57 % des mouvements d'établissements.

TRANCHE D'EFFECTIFS DES ÉTABLISSEMENTS SE DÉPLAÇANT AU SEIN DE LA CUS

	2012	2011	2010
Sans salarié	729	889	645
1 ou 2 salariés	176	127	144
de 3 à 5 salariés	75	39	70
de 6 à 9 salariés	35	15	25
de 10 à 19 salariés	27	13	31
de 20 à 49 salariés	19	6	14
de 50 à 99 salariés	2	1	1
de 100 à 199 salariés	1	1	2
de 200 à 249 salariés	1	0	0
de 250 à 499 salariés	0	0	1
de 500 à 999 salariés	1	0	0
Total général	1 066	1 091	933
Estimation emplois	3 510,5	1 523	2 686,5

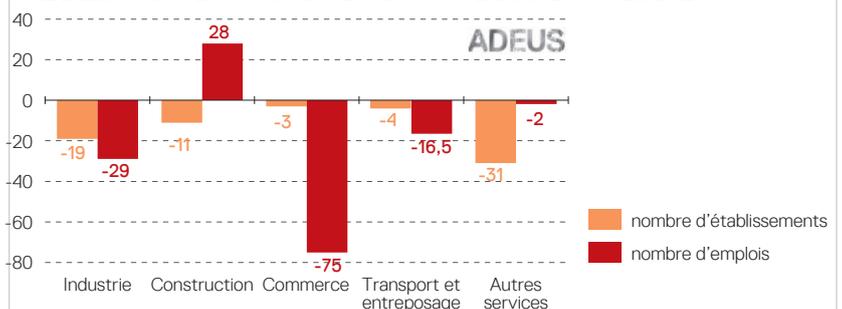
Source : INSEE, SIRENE 2012

SOLDE D'EFFECTIFS DES ÉTABLISSEMENTS DANS LES TRANSFERTS AVEC LA CUS

	2012	2011	2010
Sans salarié	-62	-35	-43
1 ou 2 salariés	0	-12	4
de 3 à 5 salariés	-3	-5	5
de 6 à 9 salariés	-3	4	1
de 10 à 19 salariés	1	0	2
de 20 à 49 salariés	-1	-2	-5
de 50 à 99 salariés	0	1	1
de 100 à 199 salariés	0	-1	-1
Total général	-68	-49	-35
Estimation emplois	-85,5	-169,5	-206,5

Source : INSEE, SIRENE 2012

SOLDE DES TRANSFERTS PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ DANS LA CUS EN 2012



TRANSFERTS DANS LA CUS EN 2012

	Départs	Arrivées	Transferts internes	Solde
Industrie	36	17	33	-19
dont Industrie manufacturière et extractive	8	11	25	3
dont Énergie	28	6	8	-22
Construction	36	25	109	-11
Commerce	46	43	179	-3
Transports et entreposage	7	3	36	-4
Autres services	187	156	709	-31
dont Éducation, santé, action sociale	49	31	163	-18
dont Services aux entreprises	109	99	441	-10
dont Services aux particuliers	22	18	60	-4
dont Activités immobilières	7	8	45	1
Total	312	244	1066	-68

Source : INSEE, SIRENE 2012



Les services aux entreprises sont les activités les plus mobiles dans la CUS

Les services et la construction restent les secteurs les plus mobiles au sein de la CUS.

Dans les sous-secteurs les plus mobiles, il faut noter la prépondérance des activités libérales (kinésithérapeutes, infirmiers, juristes, conseillers financiers), dont plus de 60 établissements ont été concernés par des transferts en 2012.

Ces activités sont aussi celles dont la dimension locale domine les transferts.

En comparaison avec 2011, on assiste à un effondrement de la mobilité du secteur des services aux particuliers, qui passe de 120 à 60 mouvements d'établissements et dont les destinations s'éparpillent entre local et national.

Au contraire, l'industrie et le secteur de l'énergie demeurent les secteurs dont l'indice de mobilité reste le plus faible. Ils privilégient les transferts sur de longues distances.

TRANSFERTS DANS LA CUS EN 2012 - INDICE DE MOBILITÉ

	Part dans les transferts internes à la CUS	Part dans le tissu économique de la CUS	Indice de mobilité
Industrie	3	5	0,6
dont Industrie manufacturière et extractive	2	4	0,5
dont Énergie	1	1	0,6
Construction	10	8	1,3
Commerce	17	22	0,8
Transports et entreposage	3	3	1,1
Autres services	67	62	1,1
dont Services aux particuliers	6	13	0,4
dont Activités immobilières	4	5	0,8
dont Éducation, santé, action sociale	15	14	1,1
dont Services aux entreprises	41	29	1,4
Total	100	100	1,0

Source : INSEE, SIRENE 2012

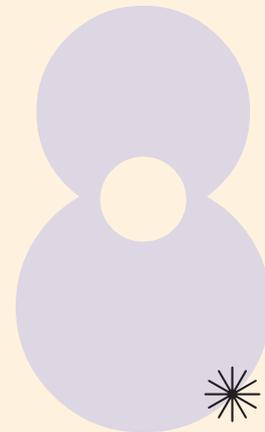
Conclusion et enjeux

Le nombre des transferts d'établissements dans le Bas-Rhin et dans la CUS a tendance à se rétracter en 2012. Leur nombre s'est réduit et les mouvements d'entreprises se sont concentrés de façon plus importante cette année sur des mouvements locaux, voire très locaux.

Le nombre d'établissements arrivant dans la CUS et dans le Bas-Rhin a diminué de façon prononcée en 2012, ce qui a eu pour conséquence directe d'accroître un peu plus le déficit de ces territoires dans le jeu des transferts.

Inévitablement, ce sont les petits établissements tertiaires qui demeurent les plus mobiles, notamment dans les fonctions libérales, à la recherche de locaux tertiaires de qualité adaptés à

leur activité. Au sein du territoire de la Communauté urbaine de Strasbourg, cela se traduit principalement par un déficit accru de la commune-centre au profit des autres communes de la CUS, déficit qui est une tendance structurelle des transferts d'établissements dans les grandes métropoles. Schiltigheim, avec son offre variée à destination des entreprises, notamment en zone d'activité dont l'Espace Européen de l'Entreprise, reste la grande bénéficiaire du jeu des transferts internes au sein de la CUS.



Définitions

L'attraction est le solde du nombre d'arrivées-départs dans un territoire donné. Elle est exprimée en nombre d'établissements. Si l'attraction de l'entité géographique est positive (respectivement négative), celle-ci est dite attractive (respectivement non-attractive).

Le taux d'attractivité est le rapport entre l'attraction et le parc d'établissements (en pour mille).

L'indice de mobilité est le rapport entre la part d'un secteur d'activités dans les transferts internes sur la période et la part de celui-ci dans le parc d'établissements en début de période. Un indice de mobilité supérieur à 1 signifie que la part de l'activité dans les transferts est supérieure à son poids dans le tissu économique.

Sources

Les données étudiées dans cette note sont issues du répertoire SIRENE (Système informatique pour le répertoire des entreprises et des établissements) géré par l'INSEE. Il recense la totalité des entreprises industrielles et commerciales, artisans, professions libérales, associations, administrations et collectivités territoriales.

Les établissements étudiés appartiennent au champ ICS (industrie, commerce, services), qui constitue le champ de référence des analyses économiques. Ce champ recouvre les activités marchandes de l'industrie, de la construction, du commerce et des services. Les activités financières, de l'administration et de l'agriculture sont exclues.



L'Agence
de Développement
et d'Urbanisme
de l'Agglomération
Strasbourgeoise

Directrice de publication : **Anne Pons, Directrice Générale de l'ADEUS**
Équipe projet : **Colette Koenig (chef de projet), Julie Beaufrère (responsable du livrable), Virginie Muzart, Stéphane Martin**
N° projet : **1.1.7.9** - Photos et mise en page : **Jean Isenmann**

© ADEUS - Numéro ISSN : 2109-0149
Notes et actualités de l'urbanisme sont consultables sur le site de l'ADEUS www.adeus.org